

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 13 septembre 2016 : situation sur les marchés, rebond de la consommation des Français en poissons frais et baromètre d'image consommateurs sur la durabilité des produits aquatiques

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 13 septembre 2016, sous la présidence de Monsieur Hervé Jeantet.

Stabilisation des cours sur le marché mondial du saumon et maintien de prix élevés pour le cabillaud

Le prix du saumon norvégien a connu une hausse record sur les marchés mondiaux (+ 30 % par rapport à 2015), dans un contexte de demande dynamique et d'offre mondiale limitée. En juillet dernier, un abaissement des cours a été observé pour la première fois depuis un an et devrait se poursuivre avec la baisse saisonnière de la demande jusqu'aux fêtes de fin d'année. Les captures mondiales de cabillaud ont progressé en Islande, tout en continuant de régresser aux Iles Féroé, maintenant ainsi les prix à un niveau élevé.

En France, les volumes mis en vente en halles à marée et les prix restent stables

Sur les huit premiers mois de l'année 2016 (à fin août 2016), les volumes et les prix sont stables par rapport à 2015. La valeur des ventes reste stable (431 millions d'euros), avec cependant des disparités entre les espèces et les façades : elle progresse en Bretagne sud (+ 6 %) et en Méditerranée (+ 5 %), mais recule en Nord-Pas-de-Calais (- 18 %), en Manche (- 1 %) et se stabilise sur la façade atlantique.

Sur le premier semestre 2016 : des importations françaises dynamiques et des exportations en recul de 1 % en volume, mais en hausse de 5 % en valeur

Sur les six premiers mois de l'année 2016, la France a augmenté ses importations en produits aquatiques de 1 % en volume et 7 % en valeur par rapport à la même période de 2015. Les exportations françaises de produits aquatiques ont, quant à elles, reculé de 1 % en volume, tout en progressant de 5 % en valeur grâce à une augmentation du prix moyen de 9 %.

Rebond des achats des ménages français en poissons frais : les consommateurs privilégient les poissons blancs, issus en grande partie de la pêche française

Pour la première année depuis 2011, les volumes achetés par les Français en poissons frais ont progressé sur les sept premiers mois de l'année 2016 (+ 1% par rapport à janvier-juillet 2015) – une hausse d'autant plus notable que les deux espèces (cabillaud et saumon) qui représentent près de 40 % des volumes achetés, sont en recul respectivement de 1 % et 9 %. La baisse des disponibilités sur ces deux espèces a fait augmenter leurs prix depuis fin 2015, pénalisant ainsi les achats. Le prix moyen du saumon a atteint 19,78 €/kg en juillet 2016 (+ 15 % par rapport à juillet 2015) – un prix jamais observé auparavant. Le cabillaud s'est vendu en moyenne à 15,20 €/kg sur les sept premiers mois 2016 (+ 6 % par rapport à 2015).

La hausse des achats de poisson frais de janvier à juillet s'explique avant tout par une hausse des achats de poissons blancs issus en grande partie de la pêche française : merlan (+13 %), julienne (+ 13 %), raie (+ 13 %), merlu (+ 8 %), églefin (+ 8 %), lotte (+ 6 %), lieu noir (+ 4 %), bar (+ 7 %), dorade (+ 3 %).

La truite continue également de progresser (+ 16 %) et représente plus de 5 % des volumes achetés de poisson frais, ce qui en fait la quatrième espèce consommée par les ménages français juste derrière le lieu noir. Seuls les petits pélagiques (maquereau et sardine) régressent, pénalisés par une météo peu propice au barbecue au début de l'été, ainsi que la sole (- 14 %) dont l'offre est toujours faible.

Cette hausse des volumes s'accompagne aussi d'une augmentation des prix pour de nombreuses espèces (lieu noir, merlu, dorade, lotte, bar, julienne, raie), ce qui permet au prix moyen du poisson frais, hors saumon et cabillaud, d'atteindre 12,45 €/kg, soit une hausse de 3 % par rapport à 2015.

Concernant les autres produits aquatiques frais, les achats de coquillages ont régressé à l'exception des volumes achetés d'huîtres qui ont augmenté de 2 % pour un prix en baisse de 3 %.

Les achats de céphalopodes ont reculé de 8 % en comparaison avec les volumes élevés de 2015 et les achats de crustacés frais progressent de 12 %, principalement grâce à l'augmentation de 18 % des achats de langoustine, sans que le prix soit impacté trop fortement (- 2 %).

Les achats de produits traiteurs ont diminué de 1 % et seule la truite fumée reste en croissance soutenue. Les achats de poissons et de plats préparés surgelés ont régressé respectivement de 5 % et 1 % et ceux de conserves de poisson de 5 %.

Baromètre d'image des produits aquatiques : perception de la durabilité par les consommateurs

Les membres du conseil ont pris connaissance des derniers résultats du baromètre d'image consommateurs des produits aquatiques. Cette enquête, menée par les cabinets Via Aqua et Toluna pour FranceAgriMer auprès d'un échantillon représentatif de la population française, vise à mieux cerner les attitudes des consommateurs, tout en suivant l'image des produits dans la durée. La dernière vague, menée en mai 2016, portait sur la perception et les potentialités des produits issus de la pêche et de l'aquaculture durable.

Quelques grandes tendances :

- pour près de 90 % des enquêtés, la notion de durabilité évoque la bonne gestion des stocks de pêche et une limitation de l'impact sur le milieu naturel ;
- les espèces d'élevage (à l'exception du saumon) arrivent en tête : l'huître et la moule, avec plus de 50 %, obtiennent le meilleur score de durabilité. À noter également, le bon score de la truite ;
- la durabilité des différentes pratiques de pêche et d'élevage ont également été évaluées : les pratiques sont perçues comme plutôt durables, avec plus de 50 % d'opinions positives, à l'exception des pêches au chalut et au filet.

Le consentement du consommateur à payer pour les produits issus de la pêche ou de l'aquaculture durable a également été évalué.

D'autres points ont également été abordés en conseil spécialisé lors de cette réunion.

Le nouveau dispositif de déclaration des notes de vente hors criée a été présenté aux professionnels. VISIOMer, le nouvel outil de télédéclaration hors criée, entrera en fonction le 22 septembre prochain. Il permettra aux premiers acheteurs professionnels hors criée de produits de la mer de déclarer leurs achats et de remplir leurs obligations en matière de déclaration.

Les membres du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer ont par ailleurs, apporté leur contribution sur la stratégie nationale de la mer et du littoral, dans le cadre de la consultation publique conduite du 2 août au 2 octobre 2016.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière « pêche et aquaculture » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : etudesCSmer130916

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
